

Lettre d'information pour le traitement de l'Eczéma Chronique des Mains par delgocitinib crème (Anzupgo®)

Ce document est destiné à vous informer sur l'utilisation de delgocitinib (Anzupgo®) pour le traitement de l'eczéma chronique des mains.

Qu'est-ce que le delgocitinib ?

Anzupgo® contient une substance active, le delgocitinib. Le delgocitinib appartient à un groupe de médicaments appelé inhibiteurs de Janus kinase (JAK) qui permet de réduire l'activité des cytokines pro-inflammatoires (protéines spécialisées qui favorisent l'inflammation) liée à une voie biologique appelée JAK-STAT. Ce médicament permet donc de réduire l'inflammation impliquée dans l'eczéma chronique des mains.

Le delgocitinib (Anzupgo®) est utilisé dans le traitement de l'eczéma chronique des mains modéré à sévère chez les adultes pour lesquels un traitement par dermocorticoïdes est inadéquat ou inapproprié (échec ou intolérance/ contre-indications). Il peut tout à fait être utilisé en combinaison avec les crèmes émollientes (hydratantes) ou les crèmes barrières.

L'objectif du delgocitinib (Anzupgo®) dans l'eczéma chronique des mains est d'améliorer l'état de votre peau, de limiter les démangeaisons, et la douleur parfois associée. De plus, le delgocitinib (Anzupgo®) a démontré une amélioration de la qualité de vie et une amélioration dans la reprise des activités quotidiennes.

Comment se déroule le traitement par le delgocitinib ?

Avant le traitement par le delgocitinib (Anzupgo®) votre médecin effectuera un examen clinique complet qui pourra être associé à l'évaluation du niveau d'activité et de sévérité de l'eczéma chronique des mains incluant l'utilisation de scores appropriés et éventuellement une exploration allergologique à l'aide de patch tests si elle est indiquée.

Le delgocitinib (Anzupgo®) est une crème blanche à légèrement brune se présentant en tube de 60g (un tube par boîte). Une fine couche de delgocitinib (Anzupgo®) doit être appliquée deux fois par jour (matin et soir) sur les lésions des mains et des poignets. Comme pour les dermocorticoïdes, les quantités peuvent être adaptées suivant l'outil de référence nommé l'unité phalangette (<https://www.sfdermato.org/upload/groupe/bloc/file/recommandation-da-boite-a-outils.pdf>). N'hésitez pas à questionner votre médecin à ce sujet.

Les patients doivent éviter d'appliquer d'autres produits topiques immédiatement avant et après l'application de delgocitinib (Anzupgo®). L'application concomitante d'émollients dans les 2 heures précédant et suivant l'application du delgocitinib n'a pas été étudiée.

Comment est pris en charge le traitement par delgocitinib?

Le delgocitinib (Anzupgo®) peut être prescrit par un dermatologue ou allergologue hospitalier ou libéral. Il est pris en charge et disponible en pharmacie de ville au taux de remboursement de 65 %, le reste à charge pouvant être pris en charge par la mutuelle.

Quels sont les bénéfices attendus du traitement par delgocitinib ?

L'efficacité du traitement par le delgocitinib (Anzupgo®) est souvent bonne mais peut varier suivant les patients. Une amélioration significative de la maladie avec une disparition complète ou presque complète des lésions est attendue chez environ 1 patient sur 4 après 16 semaines de traitement. Environ la moitié des patients observe une diminution des démangeaisons et de la douleur et une amélioration de 75% de l'étendue des lésions après 16 semaines de traitement. Cette amélioration se maintient sous traitement à la demande (c'est à dire en cas de reprise du traitement devant une réapparition des lésions).

Durée du traitement par le delgocitinib (Anzupgo®)

Vous devez utiliser le delgocitinib (Anzupgo®) jusqu'à ce que les lésions sur votre peau aient disparu ou presque disparu. Selon les données des études ayant conduit à la mise sur le marché du traitement, un soulagement des symptômes (démangeaisons et douleurs) est possible dès les 1ers jours de traitement. Néanmoins la disparition ou l'amélioration des lésions est attendue dans un délai de 12 semaines de traitement. L'efficacité sera appréciée par le médecin au plus tard à la 24ème semaine (habituellement après 16 semaines).

Selon les indications de votre médecin, vous pouvez recommencer à utiliser le delgocitinib (Anzupgo®) si les signes ou symptômes de l'eczéma chronique des mains réapparaissent.

Si vous ne constatez aucune amélioration après un traitement par le delgocitinib (Anzupgo®) pendant 12 semaines, le médecin pourra être amené, après discussion avec vous, à arrêter ce traitement.

Conservation du delgocitinib (Anzupgo®)

Le delgocitinib (Anzupgo®) se conserve à température ambiante. Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants. N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur le tube. Ne pas congeler. Le tube devra être jeté 1 an après la première ouverture. Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

Le traitement par le delgocitinib (Anzupgo®) peut-il présenter des effets indésirables ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde. Les effets indésirables les plus fréquents (pouvant affecter jusqu'à 1 personne sur 10) sont les réactions au site d'application (douleur, démangeaisons, rougeur, et picotements). Ces réactions sont peu fréquentes, et le plus souvent légères et transitoires, et ne conduisent pas à l'arrêt du traitement.

Autres précautions à prendre pendant le traitement par le delgocitinib (Anzupgo®)

Certaines situations de la vie quotidienne nécessitent une adaptation du traitement : désir de grossesse ou allaitement, traitement concomitant ou autre maladie particulière associée. Discutez-en avec votre médecin.

Le delgocitinib (Anzupgo®) contient par ailleurs des composants qui peuvent occasionnellement générer des allergies, il conviendra au préalable de vérifier auprès de votre médecin qu'aucune allergie aux composants du médicament (alcool benzylique (E 1519), butylhydroxyanisole (E 320), alcool cétoestéarylique, acide citrique monohydraté (E 330), édétate disodique, acide chlorhydrique (E 507), paraffine liquide, éther cétoestéarylique de macrogol) n'a été identifiée chez vous.

Un suivi régulier par votre médecin traitant et/ou votre dermatologue/allergologue est nécessaire pendant le traitement.